

## Contrats de développement sportif - Sport collectif de haut niveau - Avenants 2007-2008 - Attribution de subventions

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur** : Les relations entre les clubs sportifs de haut niveau et la Ville sont régies par les Contrats de Développement Sportif dont les clauses générales ont été adoptées par le Conseil Municipal du 5 juillet 2005 pour la période 2005-2008.

Des contrats ont été conclus avec les 4 clubs principaux, BBCD, ESB F, ESB M et BRC.

La Ville a également proposé des contrats aux 3 autres clubs évoluant en championnat national : Besançon Volley Ball, AS Palente Orchamps Hand Ball, Olympique de Besançon (rugby).

Ces contrats prévoient, dans leur article 4, l'établissement d'un avenant annuel couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008, pour préciser les conditions spécifiques de la saison à venir en fonction du projet du club et de sa situation sportive et financière.

Sur ces bases, la Commission Éducation-Sport réunie le 21 juin 2007 propose d'approuver les avenants et l'attribution de subventions aux clubs bisontins.

Pour la saison 2006/2007, les évolutions suivantes sont à prendre en compte :

### 1 - ESB M

Après avoir apuré son déficit par des mesures drastiques de gestion depuis 2004, le club a reproduit une gestion financière équilibrée cette saison.

Sa situation nette au bilan est quasiment à l'équilibre.

Sportivement le club atteint l'objectif fixé dans le CDS et son équipe élite accède à la D2 la saison prochaine.

Le prévisionnel 2007/2008 en N2 est établi sur la base d'un budget total passant de 360 à 600 K€ avec une aide de la Ville passant de 100 à 170 K€ conformément aux engagements du CDS.

La subvention 2007/2008 correspond à l'engagement du CDS :

* activités générales du club	60 K€
* équipe D2	110K€
<b>Total</b>	<b>170 K€</b>

### 2 - ESB F

Le Président Laurent MAILLARD et l'équipe dirigeante élue en 2006 ont mis en œuvre des mesures strictes de gestion en réduisant la masse salariale et les avantages en nature. Le club a réalisé une saison comptable dégageant un excédent de 70 K€.

Conformément aux dispositions du CDS, la subvention 2007/2008 s'établit à :

* activités générales du club	110 K€
* équipe D1	200 K€
<b>Total</b>	<b>310 K€</b>

### 3 - BRC Football

L'association présente un compte d'exploitation de la saison à l'équilibre.

Les mesures adoptées pour apurer les dettes de la SASP lui permettent de retrouver une situation nette équilibrée au bilan.

Le club présente 2 versions de budgets prévisionnels réalistes et conformes aux engagements du CDS :

**CFA** avec aide de la Ville à 280 K€

* activités générales du club	180 K€
* équipe CFA	100 K€

**National** avec aide de la Ville à 420 K€

* activités générales du club	180 K€
* équipe National	240 K€

Meilleur 2<sup>ème</sup> des groupes du Championnat de France Amateur CFA, le club est en attente d'une décision définitive de la Fédération sur sa situation sportive pour la saison 2007/2008.

### 4 - BBCD

En juin 2006, le club accédait à la Pro A et proposait alors aux collectivités un plan triennal visant à accéder à la future Ligue Professionnelle en 2009.

Il s'engageait à augmenter son budget par un effort conjoint des collectivités et des partenaires privés.

La Ville avait retenu ce projet et décidé d'augmenter son aide financière de 350 K€ à 525 K€ pour la saison 2006/2007. Une progression de 100 K€ / an était envisagée sur les 2 saisons suivantes.

A l'issue de cette saison, le club termine 16<sup>ème</sup> du championnat de Pro A et du fait de la réduction à 16 clubs se trouve relégué en Pro B.

Les dirigeants maintiennent leur ambition d'accéder à la future Ligue Pro en 2009 et de pouvoir remplir les conditions impératives dès la fin de saison 2007/2008 :

- remontée immédiate en Pro A en juin 2008,
- apurement de la dette à la fin de l'exercice 2007/2008.

Ils proposent aux collectivités de maintenir l'effort consenti en 2007 afin de disposer d'un budget permettant pour la saison :

- un effectif performant pour envisager la remontée immédiate,
- un excédent d'exploitation apurant définitivement le déficit.

Les partenaires privés sont sollicités pour maintenir également leur effort.

Il est proposé de reconduire pour 2007/2008, le montant de la subvention de la saison 2006/2007.

* activités générales du club	120 K€
* équipe Elite	405 K€
<b>Total</b>	<b>525 K€</b>

## 5 - BESANCON VOLLEY-BALL - BVB

Le club maintient ses 2 équipes (féminine et masculine) en National 3.

Il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de **10 500 €**.

## 6 - AS PALENTE ORCHAMPS HAND-BALL

L'équipe masculine se maintient en National 3 et l'équipe féminine accède en National 2.

La subvention annuelle tient compte de cette évolution et passe de 12 000 € à 18 000 €.

## 7 - OLYMPIQUE DE BESANCON

L'équipe retrouve le championnat national en Fédéral 3.

Il est proposé de conclure avec le club un Contrat de Développement Sportif pour la saison 2007/2008 sur la base d'une aide annuelle de 20 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider l'attribution des subventions 2007/2008 aux clubs de sport de haut niveau,
- décider du versement du 1<sup>er</sup> acompte pour les clubs de sports collectifs :

* ESB M	42 500 €
* ESB F	77 500 €
* BRC	70 000 €
	en cas de maintien en CFA
	105 000 €
	en cas de montée en National
* BBCD	131 250 €
* BVB	5 250 €
* ASPOHB	9 000 €
* OB	10 000 €

- autoriser le Maire à signer le nouveau Contrat de Développement Sportif avec l'Olympique Bisontin et les avenants 2007/2008 avec les 6 autres clubs,

La dépense soit 345 500 € est à prélever sur les crédits inscrits au BP 2007 chapitre 65.40.6574.4824 / 20300 Programme Sport de haut niveau abondés par les transferts de crédits suivants :

\* 14 700 € en provenance du chapitre 012.40.64111.20400,

\* 35 000 € en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022 du budget primitif 2007.

En cas d'accession du BRC en National, le complément de participation de la Ville pour 2007 (70 000 €) fera l'objet d'une inscription en décision modificative ultérieure.

**«M. Patrick BONTEMPS** : Il s'agit de présenter les avenants 2007/2008 aux contrats de développement sportif, contrats que nous avons mis en place en 2005, et signés pour 3 ans avec avenants annuels pour tenir compte de la saison à venir. Je rappellerai brièvement que dans nos contrats de développement sportif, nous avons mis en place un contrôle de gestion, on en a déjà parlé, avec 4 réunions annuelles, et la présentation d'un prévisionnel validé par ce contrôle de gestion avant d'être soumis aux instances. C'est en particulier l'occasion de saluer le parcours exemplaire de l'ESBM cette saison à la fois sportivement et sur le plan financier ; l'avenant prévoit donc pour l'année prochaine une augmentation de 70 000 €, soit 60 K€ pour les activités générales du club et 110 K€ pour l'équipe D2.

L'ESBF malheureusement a un parcours sportif moins brillant, mais équivalent toutefois à celui de l'an passé avec beaucoup moins de joueuses prestigieuses, donc quand même un avenir pour ces jeunes joueuses et puis surtout un excédent comptable de 70 000 €. Donc on reconduit les subventions telles qu'elles étaient prévues dans le contrat, 110 000 € pour les activités générales du club, 200 000 € pour la D1, soit un total de 310 000 €.

Pour le BRC Foot, le Maire était aujourd'hui à Paris à la DNCG et nous sommes en attente d'une décision. Vous avez dans la délibération deux montants, puisque actuellement sportivement le club est en CFA, il y avait certes un risque de CFA2 mais de toute façon vu le travail fait par le club financièrement, on a déjà eu l'occasion d'en parler je n'y reviens pas, la CFA2 n'est plus à l'ordre du jour. Par contre la possibilité d'accès au national est tout à fait possible. C'est pourquoi vous avez les deux niveaux qui sont prévus tels qu'ils ont été définis dans le contrat, donc 180 000 € pour l'activité générale du club et puis 100 000 € en cas de CFA et avec espoir en national 240 000 €.

En ce qui concerne le BBCD, nous avons signé un contrat avec ce club avec pour objectif à terme la ligue professionnelle prévue pour 2009 et tout le budget avait été construit dans cette direction avec un engagement des collectivités. Pour sa part la Ville s'était engagée plus fortement que les autres collectivités, ce qui est normal puisqu'il s'agit bien du Besançon Basket Club et que c'est bien la Ville qui est mise à l'honneur quand on parle du basket. Les partenaires privés se sont engagés fortement avec un projet sur 3 ans consistant à augmenter progressivement le niveau de financements privés et publics du club pour lui permettre de s'installer durablement en ligue professionnelle. On connaît malheureusement le parcours cette année du BBCD, ce n'est qu'une parenthèse bien entendu, l'objectif reste le même et c'est pourquoi dès cette année nous reconduisons la subvention de l'an passé : 120 000 € pour l'activité générale du club, 405 000 € pour l'équipe élite, soit un total de 525 000 €.

Et puis nous avons également, on en avait déjà parlé, associé à ces quatre clubs élites bisontins trois autres clubs qui participent à des championnats nationaux. Je viens de parler de l'AS Palente / Orchamps, il y a aussi le volley à Besançon avec deux équipes en nationale 3, une équipe féminine et une équipe masculine, l'Olympique Bisontin qui retrouve la Fédérale 3. Nous n'avons pas détaillé la subvention mais le principe est le même, basé sur la notion de projet, une aide pour l'équipe phare mais également pour tout le travail du club en profondeur et un contrôle certes un peu moins strict mais au moins deux fois par an pour ces clubs. Vous avez dans le rapport le détail des trois subventions qui sont proposées.

**M. Pascal BONNET** : Monsieur le Maire, chers collègues, on a été amené il y a deux ans à faire ce choix des contrats de développement et l'opposition avait décidé à l'époque de soutenir ce projet sous réserve d'évolution. Je voudrais dire aujourd'hui qu'après deux ans pour ma part je suis satisfait du fonctionnement des contrats de développement. Ils visaient à permettre la pérennité des clubs à un moment très difficile pour la plupart d'entre eux ainsi que leur développement. On constate que la

pérennité financière est assurée même si des éléments du passé sont à régler mais ils ne sont pas en rapport direct avec les contrats de développement. Sur le plan sportif, comme l'a dit Patrick BONTEMPS, c'est quand même globalement satisfaisant et en particulier très satisfaisant pour l'ESBM. L'investissement fort des clubs et de leurs partenaires sur le plan financier et les résultats sportifs dans l'ensemble sont appréciables.

J'aurais une question plus technique sur le BBCD puisque là le choix est fait de maintenir la subvention Pro A. Je voudrais savoir si cela s'inscrit dans la logique des contrats de développement ou si c'est une exception visant à permettre au club de remonter facilement. Je trouve aussi que c'est peut-être un peu lourd pour le club de se donner une échéance d'un an pour remonter, c'est une pression forte. Est-ce donc un précédent de maintenir une subvention de Pro A en Pro B qui pourrait éventuellement conduire dans d'autres situations à des choix identiques pour permettre des remontées, par exemple pour permettre à l'ESBF de retrouver l'Europe plus rapidement.

**M. LE MAIRE :** En fait, il s'agit du respect du contrat d'objectifs, l'engagement que nous avons pris avec le BBCD, de l'aider sur 3 ans. Je n'ai pas dit que je partageais ce que vous aviez dit auparavant et je suis heureux de vos propos qui corrigent un peu ce que j'ai pu entendre la dernière fois de la part d'un membre de votre groupe, et qui valident en fait la politique des contrats d'objectifs du Maire, merci Pascal BONNET de le dire ! C'est donc la volonté de respecter un engagement sur 3 ans. Le club a comme objectif de faire en sorte qu'en 3 ans il soit dans ce qu'on appelle la ligue fermée de 16 clubs. C'est cet engagement-là qui a été pris et que nous maintenons, qui n'est pas lié aux résultats de cette année. Vous savez, les résultats sportifs c'est un peu comme la politique, parfois on perd parfois on gagne, ce qu'il faut voir c'est le résultat, et nous sommes tous ici bien placés pour le savoir.

Quant à la DNCG, j'en reviens et je pense que les nouvelles devraient être bonnes pour le club puisque les questions qui ont été posées par cette instance ont été assorties de réponses de la part du club et de moi-même. Je crois que la DNCG a été sensible à ce que nous avons mis en place ici à Besançon, la DLCG, Division Locale de Contrôle de Gestion qui prévoit tous les 3 mois une rencontre entre l'Adjoint concerné, le Directeur Général des Services, le Contrôle de Gestion et le club pour vérifier les comptes. Voilà ce que je peux répondre à notre collègue BONNET.

**M. Jean ROSSELOT :** Juste un mot pour dire, Monsieur le Maire, mes chers collègues, que je suis de ceux qui évidemment souscrivent aussi aux clauses de ces contrats d'objectifs et même qui se demandent si on ne peut pas faire mieux, si on ne peut pas être encore plus exemplaire. Nous sommes dans le prolongement du débat que nous avons eu la dernière fois, nous sommes une capitale régionale, nous avons ou nous prévoyons un stade sans loges qui pourraient être commercialisées, des parkings les pieds dans l'eau, des parkings qui n'en sont pas. Nous avons une tribune qui n'est pas couverte, nous avons des sponsors, mais où allons-nous les accueillir ? On ne sait toujours pas si la tribune Ouest sera couverte ou pas, pour une capitale régionale. Quand on voit Gueugnon avec son stade de 16 000 places... Simplement je répète ce que j'ai dit la dernière fois, il faut que nous soyons exemplaires avec un club comme le BRC qui draine autant de public et qui fait adhérer autant de jeunes, et il ne faut plus que nous ayons des hauts et des bas, les contrats d'objectifs sont là pour nous encadrer. Nous connaissons peut-être des bas mais il faut avoir une ambition plus forte, reconquérir la ligue 2, peut-être la ligue 1 un jour, il faut avoir une véritable ambition de capitale régionale et pour cela il faut...

**M. LE MAIRE :** C'est incroyable quand même !

**M. Jean ROSSELOT :** Mais ce qui est incroyable, c'est qu'on n'ait pas tenu nos engagements, j'ai vérifié je n'en dis pas plus. J'ai le droit de m'exprimer. Il faut que nous soyons exemplaires, ces contrats d'objectifs nous y aident et je dirais même qu'on peut faire plus encore.

**M. LE MAIRE :** J'ai envie de vous dire à ce moment : carton rouge. Non, vous avez terminé Monsieur ROSSELOT, je vous réponds. Autant j'apprécie la remarque mesurée et juste de Pascal BONNET, autant à vous j'ai envie de sortir le carton rouge parce que lorsque vous dites qu'il faut avoir une ambition plus forte entre autres pour notre foot, il faut être en ligue 2, en ligue 1 et que j'ai entendu votre groupe l'autre jour...

**M. Jean ROSSELOT :** Ce n'est pas le groupe, il peut y avoir des individualités.

**M. LE MAIRE :** Ah ? vous m'expliquerez !

**M. Jean ROSSELOT :** Il peut y avoir des individualités, ce n'était pas prévu d'ailleurs. Ne dites pas que c'est le groupe...

**M. LE MAIRE :** Vous n'avez plus la parole Monsieur ROSSELOT. Quand j'ai entendu des membres de votre majorité le 14 juin dernier, déplorer le fait que nous venions en aide au club pour que aujourd'hui justement il puisse peut-être jouer en national et que vous nous dites aujourd'hui, vous les mêmes : ayez de l'ambition pour monter en ligue 2, en ligue 1, je dis carton rouge à la démagogie ! Vous avez vu parce que c'est revenu à vos oreilles et que vous êtes un garçon intelligent, le dégât que ça a causé même chez vos propres amis. Aujourd'hui, vous voulez revenir sur ce qui a été dit, mais vous ne pouvez pas jouer sur un tableau, faire de la démagogie en disant c'est trop d'argent, ça coûte cher puis après venir nous reprocher de manquer d'ambition.

Il faut aussi arrêter de dévaloriser notre ville et ceci dans tous les domaines. Quand vous parlez d'un stade ouvert à tous vents où il n'y a même pas une tribune pour les sponsors, je vous réponds que nous sommes en train de bâtir un stade, avec des tribunes, un accueil VIP, des locaux pour les arbitres, un stade qui sera exemplaire. Cela vous le savez bien mais vous le dites afin que, bien sûr cela soit repris dans les médias qui eux font leur travail, et c'est bien ainsi. Vous êtes dans la minorité et je suis dans la majorité, mais nous devons avoir au moins un point commun : être unis pour valoriser notre ville et faire en sorte qu'elle soit plus attractive. Et tout ce que vous dites, qui tend à dévaloriser la ville, premièrement ce n'est pas juste et deuxièmement ce n'est pas bon et ce n'est pas le rôle d'une opposition de dire systématiquement que ça va plus mal à Besançon. Vous nous dites : «allez voir ce qui se passe à Montbéliard, allez voir ce qui se passe à Gueugnon», mais il faut regarder les choses globalement. Combien y a-t-il de théâtres à Gueugnon ? il n'y en a peut-être pas autant qu'à Besançon. Et puis il n'y a peut-être pas deux équipes de handball et une équipe de basket ? Jean ROSSELOT arrêtez systématiquement de dénigrer cette ville et de dire le contraire de ce que vos amis ont pu dire car même si ce n'est pas vous, vous ne vous êtes pas élevé pour démentir ces propos, je suis désolé. Majorité et minorité, nous devons être ensemble pour tirer la ville vers le haut et pour la valoriser. Nous faisons, la Municipalité fait des efforts, nous avons déjà eu l'occasion d'aller ensemble dans un certain nombre de lieux et je dois dire que quand vous êtes avec moi dans ces lieux-là, ça se passe très très bien et vous jouez votre rôle de minoritaire mais vous ne passez pas votre temps à dévaloriser la ville. Quand vous êtes ici en présence des médias, vous voulez toujours systématiquement casser la ville pour dire que la Municipalité ne fait pas ce qu'il faut. Vous en avez le droit, mais ce n'est pas cela que j'appelle faire de la politique. Ce que j'appelle faire de la politique, c'est lorsque les choses sont bien de le dire. Et puis quand on est élu d'une ville, voire élu d'une nation, quand je suis à l'étranger, je ne casse pas la politique de la France même si ce n'est pas la mienne, je valorise mon pays parce que nous vivons dans le même pays, et vous Madame et vous Monsieur ROSSELOT et moi vivons dans la même ville. Alors ces dénigrements systématiques au fil des séances suivant l'intérêt que l'on peut en retirer, je trouve que ce n'est pas bon pour la ville parce qu'entendre le mois dernier de la part de votre groupe, après je ne sais pas en combien de sous-groupes vous vous êtes divisés mais ce n'est pas mon problème, vous ne l'avez pas démenti, qu'il n'y a pas de place pour le foot à Besançon et aujourd'hui s'entendre dire qu'il faut avoir de l'ambition pour être en ligue 2, voire en ligue 1, il faut avoir un sacré culot quand même et ça mérite un carton rouge.

**M. Michel JOSSE** : Monsieur le Maire, il n'y a pas un sous-groupe, l'UDF est au centre et est un parti à part entière.

**M. LE MAIRE** : Je ne parlais pas de vous.

**M. Michel JOSSE** : D'accord !

**M. LE MAIRE** : Je parlais de sous-groupes entre Pascal BONNET, Jean ROSSELOT et Bernard LAMBERT.

**M. Michel JOSSE** : Tandis que nous, nous sommes une entité politique, un groupe politique. Je voulais souligner qu'au travers des subventions qu'on donne au foot ou au BBCD, il faut penser que c'est un vecteur de communication et que grâce à ces sports, nous valorisons la ville au travers des spots télévisés, dans la presse, dans les médias donc en donnant ces subventions, on peut dire qu'on fait de la communication aussi, donc c'est très bon pour la Ville.

**M. LE MAIRE** : Je suis d'accord.

**M. Jean ROSSELOT** : Le plus modérément possible, je vous dirai Monsieur le Maire, Président de cette assemblée, d'arrêter aussi un peu vos petites leçons, de taper sur nos petits doigts parce qu'il faut quand même une certaine dignité. J'ai simplement fait remarquer qu'il peut y avoir des individualités de groupe soudaines ça peut arriver vous en connaissez aussi, mais à part cela, en prolongement de ce que j'avais dit lors de la dernière séance, j'ai simplement demandé qu'on soit exemplaire. Vous avez usé de formules arrogantes, agressives et méprisantes, j'estime que...

**M. LE MAIRE** : Dites-moi lesquelles !

**M. Jean ROSSELOT** : On n'y connaît rien, ceci, cela, on va venir avec nos billes, on les a amenées effectivement. Non mais je vous rappelle simplement à la dignité de la fonction que vous exercez sur la forme...

**M. LE MAIRE** : Arrêtez de me donner des leçons !

**M. Jean ROSSELOT** : Je vous rappelle à la dignité de la fonction que vous exercez sur la forme et après tout, oui, on peut pousser le cochonnet, je dis que pour une capitale régionale il faut de l'ambition et que pour atteindre des objectifs ambitieux, il faut du soutien et on a connu un épisode que, je l'ai dit, les contrats d'objectifs vont probablement éviter de reconnaître, avec des subventions sur lesquelles on peut compter. Je pense qu'il faut qu'on s'en tienne maintenant à ces contrats d'objectifs et si possible même en rajouter un peu. C'est tout ce que je voulais dire.

**M. LE MAIRE** : Je ne reviendrai pas sur le fond si ce n'est qu'une chose, c'est que la Ville a toujours respecté les contrats d'objectifs à la lettre près et je redis que par rapport à ce que vous avez dit la dernière fois concernant le foot, vous vous êtes trompé. Vous ferez passer le contrat d'objectifs signé par le précédent Président du BRC où tout cela était indiqué, cela évitera à M. ROSSELOT de commettre deux fois de suite à deux Conseils Municipaux la même erreur.

**Mme Françoise BRANGET** : Monsieur le Maire, je crois que nous sommes ici dans une enceinte démocratique où chacun a le droit de s'exprimer...

**M. LE MAIRE** : Absolument.

**Mme Françoise BRANGET** : ...et les atteintes personnelles qui sont assez récurrentes sont détestables. Je ne dirais qu'une chose, vous reprochez à l'opposition de dévaloriser la ville. Soyez tranquille, à l'extérieur on la défend...

**M. LE MAIRE** : C'est bien !

**Mme Françoise BRANGET** : ... de tout notre mieux et on aimerait qu'elle soit un peu plus valorisée qu'elle ne l'est parce que vous vous êtes bien chargé depuis 50 ans de la dévaloriser. Donc cessez de nous agresser parce qu'on aimerait bien qu'elle aille un peu mieux. C'est tout ce que je voulais dire.

**M. LE MAIRE** : Madame BRANGET, je ne vous répondrai pas. Nous serons amenés les uns et les autres à faire des bilans et quand je vois la multitude d'articles de presse, d'émissions de télévision, encore hier soir c'était la chaîne Équidia, demain c'est le Journal du Dimanche, la presse locale, la presse régionale, la presse nationale, la presse internationale, les articles entre autres grâce à l'action de Paulette GUINCHARD sur Vauban, les centaines d'articles qui disent dans la France entière que Besançon est une ville qui bouge, si vous n'avez pas vu cela Madame BRANGET, décidément je suis très très inquiet.

**M. Pascal BONNET** : Je voudrais déjà Monsieur le Maire faire une précision puisque vous parlez de sous-groupes. Il n'y a qu'un groupe UMP même si nous avons des façons de communiquer différentes, des tempéraments différents et parfois des positions différentes, il n'y a qu'un groupe dont le Président est Jean ROSSELOT.

**M. LE MAIRE** : D'accord ! Il a l'air de le découvrir d'ailleurs (rires).

**M. Pascal BONNET** : Ensuite, il me semble qu'au-delà des effets de Conseil, ce qui est intéressant c'est que nous sommes dans l'ensemble d'accord sur le fait que nos clubs sont aussi un moyen de développement touristique et économique en conséquence et de rayonnement et donc le choix qui a été fait de maintenir l'ensemble des activités sportives, c'est un choix courageux et qu'on a partagé. Vous dites que je soutiens le Maire, on l'a tous soutenu ce projet au départ et, je n'étais pas au dernier Conseil. Bernard LAMBERT prend une initiative qu'il est libre de prendre parce que nous sommes un parti démocratique où la parole est libre, et je n'ai pas eu la notion que Jean ROSSELOT avait soutenu la démarche de Bernard LAMBERT qui a été seul à voter contre à ce moment-là. Donc je crois que sur le principe des contrats de développement et de leur efficacité, nous sommes, le groupe UMP et vous, d'accord. Après Jean à sa manière pose une vraie question, celle des équipements et c'est vrai que les choses évoluent au niveau du stade. J'ai une interrogation pour la saison à venir sur les conditions d'hébergement des supporters et des sponsors dans le stade avec la question de la couverture du stade que je vous ai posée déjà à plusieurs reprises. Je pense que c'est aussi pour vous peut-être l'occasion de nous répondre sur les moyens qu'on pourra donner aux clubs si tout se passe bien et qu'on arrivait à connaître le National rapidement vu les travaux et les conséquences que cela implique.

**M. LE MAIRE** : Pour l'instant, Monsieur BONNET, la réponse est toujours la même, c'est que ça n'a pas évolué puisque là encore il y avait un accord, je ne sais pas s'il était écrit, mais un accord du Président du club pour que la configuration du stade soit celle qu'elle est aujourd'hui. Entre temps il y a eu un changement de Président, il y a un autre Président qui est un bon Président, j'étais avec lui toute la journée, on est parti ensemble ce matin à 5 heures et on est en train de regarder tout cela mais ce n'est pas ce qui a fait l'objet de notre conversation toute la journée. Ce que je retiens quand même globalement pour positiver, c'est que vous soutenez la politique de la Municipalité sur le sport, c'est bien. Alors après c'est toujours difficile de soutenir les choses quand on est dans la minorité, j'en conviens aisément.»

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 2 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention : Mme CRABBÉ-DIAWARA), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 13 juillet 2007.*